

# Accusé de réception Contrôle de légalité

Structure : Commune de Maissemy (Siret : 21020428500014)  
Service : Mairie  
Imprimé par : REGINE MICHAUT (MA02452-3)  
Date d'impression : 10/04/2024 11:33:01

Nature : Documents budgétaires et financiers  
Matière : Finances locales | Decisions budgetaires  
Référence de l'acte : CA\_EX2023  
Designation : Compte administratif 2023+CR du CM du 19 mars+ délib 2024\_02  
Date de décision : 19/03/2024

## Transmission au contrôle de légalité

Déposé le 27/03/2024 - 15:19:14 par REGINE MICHAUT (MA02452-3)  
Emis le 27/03/2024 - 15:20:04  
Accepté par la (Sous-)Préfecture  
Réception à la (Sous-)Préfecture le 27/03/2024 - 15:24:40  
Référence technique de l'AR : 002-210204285-20240319-CA\_EX2023-BF

Acte principal : CMDM2024\_02AFFECTATIONDERESULTAT.pdf, 2432 Ko, 4 page(s)  
Annexes : CA2023.pdf, 30432 Ko, 50 page(s)

## Aperçu de l'acte principal



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

020452

Département: AISNE  
TRESORERIE DE SAINT-QUENTIN  
**COMMUNE DE MAISSEMY**

**NUMÉRO SIRET : 210204285-00014**

**POSTE COMPTABLE : 002060**

**M57**

**Commune de moins de 3500 hab.**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**Voté par nature**

**BUDGET PRINCIPAL**

**Année 2023**

**SOMMAIRE**

PAGES	
<p>p. 1 / 1 p. 2 / 2 p. 3 / 3 p. 4 / 5 p. 6 / 6</p>	<p><b>INFORMATIONS GENERALES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informations statistiques, fiscales et financières</li> <li>- Modalités de vote du budget</li> <li>- Exécution du Budget</li> <li>- Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Dépenses</li> <li>- Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Recettes</li> </ul>
	<p><b>PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser</li> <li>- Equilibre financier du budget - Investissement</li> <li>- Equilibre financier du budget - Fonctionnement</li> <li>- Balance générale du budget - Dépenses</li> <li>- Balance générale du budget - Recettes</li> </ul>
<p>p. 7 / 7 p. 8 / 8</p>	<p><b>VOTE DU BUDGET</b></p> <p>Section d' INVESTISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Section d' investissement - Vue d'ensemble - Dépenses</li> <li>- Section d' investissement - Vue d'ensemble - Recettes</li> <li>- Section d' investissement - Dépenses - Détail par article</li> <li>- Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles</li> <li>- Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement</li> <li>- Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement</li> </ul>
<p>p. 9 / 9 p. 10 / 10 p. 11 / 11 p. 12 / 14 p. 15 / 16</p>	<p>Section de FONCTIONNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Dépenses</li> <li>- Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Recettes</li> <li>- Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article</li> <li>- Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article</li> </ul>

**SOMMAIRE (Suite)**

PAGE	IV - AUTRES ANNEXES (1)	JOINT	SANS OBJET
	<b>ANNEXES</b>		<b>X</b>
	Annexes patrimoniales		<b>X</b>
p. 17 / 17	Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	<b>X</b>	
p. 18 / 18	Etat de la dette - Répartition par nature de dette	<b>X</b>	
p. 19 / 19	Etat de la dette - Répartition par structure de taux	<b>X</b>	
p. 20 / 20	Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	<b>X</b>	
p. 21 / 21	Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	<b>X</b>	
p. 22 / 22	Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	<b>X</b>	
p. 23 / 23	Etat de la dette - Autres dettes	<b>X</b>	
	Méthode utilisées pour les amortissements		<b>X</b>
	Etat des provisions constituées		<b>X</b>
	Etalement des provisions		<b>X</b>
	Etat des charges transférées		<b>X</b>
	Détail des chapitres d'opérations pour compte de tiers		<b>X</b>
	Etat des emprunts garantis		<b>X</b>
	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis		<b>X</b>
p. 24 / 24	Subventions versées	<b>X</b>	
	Etat des contrats de crédit-bail		<b>X</b>
	Etats des contrats de PPP		<b>X</b>
	Etats des autres engagements donnés		<b>X</b>
	Etat des engagements reçus		<b>X</b>
p. 25 / 26	Etat du personnel	<b>X</b>	
	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier		<b>X</b>
	Liste des organismes de regroupement		<b>X</b>
	Liste des établissements publics créés		<b>X</b>
	Liste des services individualisés dans un budget annexe		<b>X</b>
	Annexes budgétaires		<b>X</b>
p. 27 / 27	Equilibre budgétaire - Dépenses	<b>X</b>	
p. 28 / 28	Equilibre budgétaire - Recettes	<b>X</b>	
p. 29 / 29	Etat des autorisations de programme et ses crédits de paiements afférents	<b>X</b>	
p. 30 / 30	Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	<b>X</b>	
	Autres éléments d'information		<b>X</b>
p. 31 / 31	Emploi des recettes grévées d'une affectation spéciale	<b>X</b>	
p. 32 / 32	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	<b>X</b>	
p. 33 / 33	Décision en matière de taux	<b>X</b>	
	Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	<b>X</b>	
	Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	<b>X</b>	
p. 34 / 34	Signatures	<b>X</b>	

020452

Département: AISNE  
TRESORERIE DE SAINT-QUENTIN  
COMMUNE DE MAISSEMY

**C.A. 2023**

## **S O M M A I R E (Suite)**

(1) Ne sont pas reproduites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes de bilan. Dans ce cas, cochez la case 'sans objet' correspondante. (ne pas produire d'état néant)

<b>I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Informations statistiques, fiscales et financières</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population Totale (colonne h du recensement INSEE)	245

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières - Ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brute / population	0.00
4	En cours de la dette / population (2)(3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de Fonctionnement + Remboursement annuel de la Dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brute / Recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	En cours de la dette / Recettes réelles de Fonctionnement (2)(3)(4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2)(4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise pas la préfecture).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE (1)**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement;
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans vote formel sur les chapitres 'Opérations d'équipement'.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

Sans objet

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres 'Opération d'équipement'.

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement, : 7.50 %
- Investissement : 7.50 %

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont :(3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) Rappeler les modalités au vote du budget

(2) à compléter par 'du chapitre' ou 'de l'article'.

(3) rayer la mention inutile

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	31 583.61	16 346.90
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 8 152.10	(si solde positif)
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>39 735.71</b>	<b>16 346.90</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	150 281.60	149 288.91
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	59 087.43 (si excédent)
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>150 281.60</b>	<b>208 376.34</b>

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>190 017.31</b>	<b>224 723.24</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

I - INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)		C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou Solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	193 460.95	162 007.90	90 540.48	A1 59 087.43
Investissement	21 056.27	31 319.84	(3) -18 415.67	A2 -8 152.10
Fonctionnement	172 404.68	130 688.06	(4) 108 956.15	A3 67 239.53

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
<b>TOTAL DES RàR</b>	I+II	III+I	B1
Investissement	I	III	B2
Fonctionnement	II	IV	B3

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
<b>TOTAL</b>	A1 + B1	59 087.43
Investissement	A2 + B2	-8 152.10
Fonctionnement	A3 + B3	67 239.53

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.  
(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses  
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.  
(5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)</b>	<b>C2</b>

### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	
1347	Dotation de soutien à l'investissement local	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
1641	Emprunts en euros	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
205	Concessions et droits similaires, brevets, lic	
204	Subventions d'équipement versées	
20412	Bâtiments et installations	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	
2116	Cimetières	
2131	Bâtiments publics	
2135	Installations générales, agencements, aménagement	
2138	Autres constructions	
2151	Réseaux de voirie	
2152	Installations de voirie	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	
2182	Matériel de transport	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	
2184	Mobilier	
2188	Autres	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
2315	Installations, matériel et outillage technique	
	SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL	
011	Charges à caractère général	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	
6061	Fournitures non stockables	
60621	Combustibles	
60622	Carburants	
60623	Alimentation	
60628	Autres fournitures non stockées	
60631	Fournitures d'entretien	
60632	Fournitures de petit équipement	
6064	Fournitures administratives	
61	SERVICES EXTÉRIEURS	
613	Locations	
61521	Terrains	
615221	Bâtiments publics	
615231	Voiries	
61551	Matériel roulant	
6156	Maintenance	
6161	Multirisques	
618	Divers	

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)</b>	<b>C2</b>

### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
62.	<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	
623	Publicité, publications, relations publiques	
625	Déplacements, missions et réceptions	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	
628	Divers	
6281	Concours divers (cotisations...)	
6284	Redevances pour services rendus	
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
621	Personnel extérieur au service	
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rému	
6336		
64	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	
6411	Personnel titulaire	
6413	Personnel non titulaire	
6415	Indemnité inflation	
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	
6453		
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale	
6470	Autres charges sociales	
014	Atténuation de produits	
739	Reversement et restitution sur impôts et taxes	
739118	Autres reversements de fiscalité	
739211	Attributions de compensation	
65	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	
6531	Indemnités des maires et conseillers	
6533	Cotisations de retraite des maire et conseille	
6535	Formation	
6541	Créances admises en non-valeur	
6553	Service d'incendie	
6554	Contributions aux organismes de regroupement	
6558	Autres contributions obligatoires	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	
65888	Autres	
66	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	
67	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
6713	Secours et dots	
6714	Bourses et prix	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté	
678	Autres charges exceptionnelles	
	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL</b>	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)</b>	<b>C3</b>

### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Titres restant à emettre
10	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>	
10222	F.C.T.V.A.	
10226	Taxe d'aménagement	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
13	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	
132	Subventions d'inv. rattachés aux actifs non am	
1323	Départements	
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	
1347	Dotations de soutien à l'investissement local	
16	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	
1641	Emprunts en euros	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
21	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	
2182	Matériel de transport	
70	<b>PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV</b>	
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	
7088	Autres produits divers	
73	<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	
73223	Fond de péréquation ress. comm. et intercomm.	
73224	Fond Départ. des DMTO communes de - 5000 hab.	
731	Impôts locaux	
74	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	
7411	D.G.F. - Dotation forfaitaire	
74121	Dotation de solidarité rurale	
74127	Dotation nationale de péréquation	
742	Dotations élus locaux	
74718	Autres	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations	
7484	Dotation de recensement	
7488	Autres attributions et participations	
75	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	
752	Revenus des immeubles	
7588	Autres produits divers de gestion courante	
013	Atténuation de charges	
64.	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale	
76	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	
77	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations d	
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant	
7788	Produits exceptionnels divers	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT - REALISATIONS**  
(Y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	R.S.A.		
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)		
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)		
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	24 050.35	
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)		
Total des réalisations d'équipement		24 050.35	
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)		2 886.80
13	Subventions d'investissement (1) (5)		
16	Emprunts et dettes assimilées	7 532.76	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières (1)		
Total des réalisations financières		7 532.76	2 886.80
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)		
Total des réalisations réelles en investissement		31 583.61	2 886.80
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)		5 308.00
041	Opérations patrimoniales (8)		
Total des réalisations d'ordre en investissement			5 308.00

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

TOTAL	I+III	31 583.61	II+IV	8 194.80
-------	-------	-----------	-------	----------

**RESULTATS ANTERIEURS**

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	8 152.10	VI	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	8 152.10

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	39 735.71	II + IV + VI + VII	16 346.90
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		23 388.81		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - REALISATIONS

(Y compris les restes à réaliser N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
<b>OPERATIONS REELLES ET MIXTES</b>			
011 Charges à caractère général (1)	37 415.85	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 300.00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	42 682.83	73 Impôts et taxes (sauf 731)	14 592.51
		731 Fiscalité locale	62 125.00
		74 Dotations et participations (1)	43 422.00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	63 620.74	75 Autres produits de gestion courante (1)	26 911.71
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus			
014 Atténuations de produits	889.51	013 Atténuations de charges (1)	637.19
016 APA		016 APA	
017 RSA / Régularisations de RMI		017 RSA / Régularisations de RMI	
Total dépenses de gestion des services	144 608.93	Total recettes de gestion des services	148 988.41
66 Charges financières	364.67	76 Produits financiers	1.50
67 Charges spécifiques (1)		77 Produits spécifiques (1)	299.00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)		78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>144 973.60</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>149 288.91</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	5 308.00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	
043 Opérations ordre intérieur de la section		043 Opérations ordre intérieur de la section	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>5 308.00</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>150 281.60</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>149 288.91</b>
<b>RESULTAT REPORTE DE N-1</b>			
002 Résultat de fonctionnement reporté		002 Résultat de fonctionnement reporté	59 087.43
<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>150 281.60</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>208 376.34</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>		<b>58 094.74</b>	

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>C1</b>

### 1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)	7 532.76		7 532.76
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
	Total des Opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	24 050.85		24 050.85
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
198	Neutralisation Amort. des Subv. équip. versées			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
	<b>Dépenses d'Investissement - Total</b>	<b>31 583.61</b>		<b>31 583.61</b>

<b>Pour information</b> <b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			<b>8 152.10</b>
--	--	--	-----------------

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	37 415.85		37 415.85
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 682.83		42 682.83
014	Atténuation de produits	889.51		889.51
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	63 620.74		63 620.74
66	CHARGES FINANCIÈRES	364.67		364.67
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		5 308.00	5 308.00
71	PRODUCTION STOCKÉE (3)			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>144 973.60</b>	<b>5 308.00</b>	<b>150 281.60</b>

<b>Pour information</b> <b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>0.00</b>
--	--	--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives aux rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>C2</b>

**2 - TITRES EMIS (Exercice + restes à réaliser N-1)**

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	2 886.80		2 886.80
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		5 308.00	5 308.00
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
<b>Recettes d'Investissement - Total</b>		2 886.80	5 308.00	8 194.80

+

<b>R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	8 152.10
-----------------------------------	----------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	16 346.90
---	-----------

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	637.19		637.19
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	1 300.00		1 300.00
71	PRODUCTION STOCKEE			
72	Production immobilisée			
73	IMPÔTS ET TAXES	14 592.51		14 592.51
731	Fiscalité locale	62 125.00		62 125.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	43 422.00		43 422.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	26 911.71		26 911.71
76	PRODUITS FINANCIERS	1.50		1.50
77	PRODUITS SPECIFIQUES	299.00		299.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		149 288.91		149 288.91

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	59 087.43
---	-----------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	208 376.34
--	------------

<b>III - ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES</b>	<b>A</b>

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + R&R N-1)	Réalisations mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
204	Subventions d'équipement versées						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 784.69	24 050.85		19 733.84		
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	43 784.69	24 050.85		19 733.84		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	7 565.00	7 532.76		32.24		
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE						
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA						
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
020	Dépenses imprévues						
	<b>Total des dépenses financières</b>	7 565.00	7 532.76		32.24		
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE						
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	51 349.69	31 583.61		19 766.08		
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)						
041	Opérations patrimoniales (8)						
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>						
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	51 349.69	31 583.61		19 766.08		
	<b>D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>	18 415.67					
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	327 584.74	31 583.61		19 766.08		

(1) Dépenses engagées non mandatées

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III - ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES</b>	<b>A</b>

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RàR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	26 717.14			26 717.14
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	Subventions d'équipement versées				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	26 717.14			26 717.14
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	8 152.10	11 038.90		-2 886.80
138	Autres subventions d'investissement				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES				
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE				
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
024	Produits de cessions d'immobilisations				
	<b>Total des recettes financières</b>	8 152.10	11 038.90		-2 886.80
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE				
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	34 869.24	11 038.90		23 830.34
021	Virement de la section de fonctionnement	19 323.55			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	5 309.00	5 308.00		1.00
041	Opérations patrimoniales (8)				
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	24 632.55	5 308.00		1.00
		24 632.55	5 308.00		1.00
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	59 501.79	16 346.90		23 831.34
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté au anticipé (7)</b>				
	<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	59 501.79	16 346.90		23 831.34

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	26 717.14			26 717.14
1323	Départements	8 349.11			8 349.11
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	18 368.03			18 368.03
13462	Dotation de soutien à l'investissement local				
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>				
204182	Bâtiments et installations				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	26 717.14			26 717.14
10	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES</b>	8 152.10	11 038.90		-2 886.80
10222	F.C.T.V.A.		2 601.62		-2 601.62
10226	Taxe d'aménagement		285.18		-285.18
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	8 152.10	8 152.10		
165	Dépôts et cautionnements reçus				
024	Produits de cessions d'immobilisations				
	<b>Total des recettes financières</b>	8 152.10	11 038.90		-2 886.80
	<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	34 869.24	11 038.90		23 830.34
021	Virement de la section de fonctionnement	19 323.55			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (3)	5 309.00	5 308.00		1.00
2182	Matériel de transport				
2804112	Bâtiments et installations	5 309.00	5 308.00		1.00
	<b>TOTAL PRELEVEMENT DU FONCTIONNEMENT</b>	5 309.00	5 308.00		1.00
041	Opérations patrimoniales (5)				
	<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>	24 632.55	5 308.00		1.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		59 501.79	16 346.90		23 831.34

**Pour Information**  
**R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1**

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers  
(3) Cf Définition du chapitre d'opération d'ordre RI 040 = DF 042  
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(5) Cf Définition du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041

<b>III - ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RàR N-1)	Réalisations mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
2051	Concessions et droits similaires						
2053	Droits de superficie						
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	43 784.69	24 050.85		19 733.84		
2113	Terrains aménagés autres que voirie	9 192.00	9 192.00				
2116	Cimetières						
2131	Bâtiments publics	28 483.69	14 858.85		13 624.84		
2135	Installations générales, agencements, aménagement						
2138	Autres constructions						
2151	Réseaux de voirie						
2152	Installations de voirie						
2158	Autres installations, matériel et outillage te						
2182	Matériel de transport						
2183	Matériel informatique	6 109.00			6 109.00		
2184	Matériel de bureau et mobilier						
2188	Autres						
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>						
231	Immobilisations corporelles en cours						
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	43 784.69	24 050.85		19 733.84		
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>						
13462	Dotation de soutien à l'investissement local						
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES</b>	7 565.00	7 532.76		32.24		
1641	Emprunts en euros	7 565.00	7 532.76		32.24		
16441	Opérations afférente à l'emprunt						
165	Dépôts et cautionnements reçus						
	<b>Total des dépenses financières</b>	7 565.00	7 532.76		32.24		
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	51 349.69	31 583.61		19 766.08		
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (5)</b>						
297621	Créances sur transfert de droits à déduction d						
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>						
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>						
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	51 349.69	31 583.61		19 766.08		

- 
- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
  - (2) Dépenses engagées non mandatées.
  - (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
  - (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
  - (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
  - (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
  - (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
  - (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
  - (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - ADOPTION DU CA	III
Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES	B

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Reste à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans la cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
011	Charges à caractère général	63 550.00	37 415.85			26 134.15		
012	Charges de personnel et frais assimilés	43 350.00	42 682.83			667.17		
014	Atténuation de produits	890.00	889.51			0.49		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	65 360.88	63 620.74			1 740.14		
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>173 150.88</b>	<b>144 608.93</b>			<b>28 541.95</b>		
66	CHARGES FINANCIÈRES	436.00	364.67			71.33		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00				1 000.00		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
022	Dépenses imprévues							
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 436.00</b>	<b>364.67</b>			<b>1 071.33</b>		
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>174 586.88</b>	<b>144 973.60</b>			<b>29 613.28</b>		
023	Virement à la section d'investissement	19 323.55						
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 309.00	5 308.00			1.00		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>24 632.55</b>	<b>5 308.00</b>			<b>1.00</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>199 219.43</b>	<b>150 281.60</b>			<b>29 614.28</b>		
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (5)</b>								
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>199 219.43</b>	<b>150 281.60</b>			<b>29 614.28</b>		

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

<b>III - ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES</b>	<b>B</b>

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
013	Atténuation de charges	1 000.00	637.19			362.81
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	1 500.00	1 300.00			200.00
73	IMPÔTS ET TAXES	14 000.00	14 592.51			- 592.51
731	Fiscalité locale	62 000.00	62 125.00			- 125.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	34 332.00	43 422.00			-9 090.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	27 000.00	26 911.71			88.29
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>139 832.00</b>	<b>148 988.41</b>			<b>-9 156.41</b>
76	PRODUITS FINANCIERS		1.50			-1.50
77	PRODUITS SPECIFIQUES	300.00	299.00			1.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>300.00</b>	<b>300.50</b>			<b>-0.50</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>140 132.00</b>	<b>149 288.91</b>			<b>-9 156.91</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>					
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>140 132.00</b>	<b>149 288.91</b>			<b>-9 156.91</b>
	<b>R 002 Solde d'exécution positif reporté au anticipé (7)</b>	<b>59 087.43</b>				
	<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>199 219.43</b>	<b>149 288.91</b>			<b>-9 156.91</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

**III - ADOPTION DU CA****III****Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE****B1**

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RàR N-1)	Réalisations mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>63 550.00</b>	<b>37 415.85</b>		<b>26 134.15</b>			
<b>606</b>	<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>	<b>25 250.00</b>	<b>12 024.92</b>		<b>13 225.08</b>			
60611	Eau et assainissement	500.00	272.21		227.79			
60612	Energie - Electricité	6 000.00	5 094.65		905.35			
60618	Autres fournitures non stockables							
60621	Combustibles	9 500.00	2 460.00		7 040.00			
60622	Carburants	2 000.00	198.59		1 801.41			
60623	Alimentation	100.00	109.53		-9.53			
60628	Autres fournitures non stockées		60.05		-60.05			
60631	Fournitures d'entretien	150.00	581.15		- 431.15			
60632	Fournitures de petit équipement	2 000.00	1 440.05		559.95			
60633	Fournitures de voirie							
6064	Fournitures administratives	5 000.00	1 808.69		3 191.31			
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>27 800.00</b>	<b>14 825.19</b>		<b>12 974.81</b>			
613	Locations	5 500.00	5 288.52		211.48			
61521	Terrains	4 000.00			4 000.00			
615221	Bâtiments publics	5 000.00	2 810.53		2 189.47			
615231	Voies	3 500.00	1 054.13		2 445.87			
61551	Matériel roulant	500.00			500.00			
6156	Maintenance	5 800.00	3 556.49		2 243.51			
6161	Multirisques	2 000.00	1 935.52		64.48			
618	Divers	1 500.00	180.00		1 320.00			
<b>62.</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>9 100.00</b>	<b>9 022.74</b>		<b>77.26</b>			
<b>623</b>	<b>Publicité, publications, relations publiques</b>	<b>3 500.00</b>	<b>3 698.72</b>		<b>- 198.72</b>			
<b>625</b>	<b>Déplacements, missions et réceptions</b>	<b>500.00</b>			<b>500.00</b>			
<b>626</b>	<b>Frais postaux et frais de télécommunications</b>	<b>1 500.00</b>	<b>1 060.52</b>		<b>439.48</b>			
<b>628</b>	<b>Divers</b>	<b>3 600.00</b>	<b>4 263.50</b>		<b>- 663.50</b>			
6281	Concours divers (cotisations...)	3 000.00	3 652.50		- 652.50			
6284	Redevances pour services rendus	600.00	611.00		-11.00			
<b>635</b>	<b>Autres impôts, taxes et versements assimilés (</b>	<b>1 400.00</b>	<b>1 543.00</b>		<b>- 143.00</b>			
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>43 350.00</b>	<b>42 682.83</b>		<b>667.17</b>			

III - ADOPTION DU CA	III
Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM +R&R N-1)	Réalizations mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
621	Personnel extérieur au service	3 000.00	2 652.00		348.00			
6218	Autre personnel extérieur	3 000.00	2 652.00		348.00			
633	Impôts, taxes et versements assimilés (autres)	350.00	248.89		101.11			
64	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	40 000.00	39 781.94		218.06			
6411	Personnel titulaire	12 000.00	11 068.20		931.80			
6413	Personnel non titulaire	17 000.00	18 200.11		-1 200.11			
6415	Congés payés							
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	11 000.00	10 513.63		486.37			
6470	Autres charges sociales							
014	Atténuation de produits	890.00	889.51		0.49			
739	Reversement et restitution sur impôts et taxes	890.00	889.51		0.49			
739118	Autres reversements et restitutions							
739211	Attributions de compensation	890.00	889.51		0.49			
65	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	65 360.88	63 620.74		1 740.14			
65131	Bourses							
65138	Autres secours	360.00			360.00			
65311	Indemnités de fonction	17 500.00	17 325.84		174.16			
65313	Cotisations de retraite	800.00	727.44		72.56			
65315	Formation	100.00	80.00		20.00			
6541	Créances admises en non-valeurs	100.00			100.00			
6553	Service d'incendie	6 450.00	6 430.36		19.64			
65568	Autres contributions	6 000.00	1 871.25		4 128.75			
6558	Autres contributions obligatoires	32 700.00	36 935.85		-4 235.85			
65741	Ménage							
65742	Entreprises							
65740	Autres personnes de droit privé	300.00			300.00			
6588	Autres charges diverses de gestion courante	1 050.88	250.00		800.88			
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	173 150.88	144 608.93		28 541.95			
66	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	436.00	364.67		71.33			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	436.00	364.67		71.33			
67	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	1 000.00			1 000.00			
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté)	1 000.00			1 000.00			

<b>III - ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
022	Dépenses imprévues							
	Total des dépenses financières	1 436.00	364.67		1 071.33			
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>174 586.88</b>	<b>144 973.60</b>		<b>29 613.28</b>			
023	Virement à la section d'investissement	19 323.55						
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 309.00	5 308.00		1.00			
681	charges de fonctionnement	5 309.00	5 308.00		1.00			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>24 632.55</b>	<b>5 308.00</b>		<b>1.00</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>199 219.43</b>	<b>150 281.60</b>		<b>29 614.28</b>			

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - ADOPTION DU CA	III
Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
013	Atténuation de charges					
64.	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	1 000.00	637.19			362.81
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	1 000.00	637.19			362.81
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale	500.00				500.00
70	<b>PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV</b>	500.00	637.19			- 137.19
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	1 500.00	1 300.00			200.00
7088	Autres produits divers	1 500.00	1 300.00			200.00
73	<b>IMPÔTS ET TAXES</b>					
732221	Ressources communales et intercommunales	14 000.00	14 592.51			- 592.51
73223	Fonds départemental des DMTO pour communes -50		5 255.00			-5 255.00
731	<b>Fiscalité locale</b>	14 000.00	9 337.51			4 662.49
73111	Impôts directs locaux	62 000.00	62 125.00			- 125.00
74	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	62 000.00	62 125.00			- 125.00
74111	Dotation forfaitaire des communes	34 332.00	43 422.00			-9 090.00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des comun	23 000.00	21 894.00			1 106.00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) comun	5 300.00	6 146.00			- 846.00
742	Dotations élus locaux					
74718	Autres	4 547.00	4 762.00			- 215.00
74833	Etat - Compensation au titre des exon. TF		1 383.00			-1 383.00
74834	Etat - Compensation au titre des exon. TH	1 398.00				1 398.00
7484	Dotation de recensement					
7488	Autres attributions et participations	87.00	9 237.00			-9 150.00
75	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	27 000.00	26 911.71			88.29
752	Revenus des immeubles	20 000.00	21 361.50			-1 361.50
7588	Autres produits divers de gestion courante	7 000.00	5 550.21			1 449.79
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	139 832.00	148 988.41			-9 156.41
76	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>					
764	Revenus des valeurs mobilières de placement		1.50			-1.50
77	<b>PRODUITS SPECIFIQUES</b>		1.50			-1.50
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant	300.00	299.00			1.00
	<b>Total des recettes financières</b>	300.00	299.00			1.00
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	140 132.00	149 288.91			-9 156.91

<b>III - ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RàR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		140 132.00	149 288.91			-9 156.91

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites "surfiscalisées" (compte 73121) (8)**

Montant brut	0.00
Compensation	0.00
Montant net	0.00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursement N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
NEANT						
<b>Total</b>		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Circulaire N° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant. (article L 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amort- issement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	taux actuariel					
<b>164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit</b>														
09001177950 - Enfouissement rue des Etangs	CREDIT AGRICOLE NORD EST	06/02/2017	11/07/2017	05/07/2018	75 000.00	F		0.950	0.950		A	X	N	A-1
<b>TOTAL</b>					75 000.00									
<b>TOTAL GENERAL</b>					75 000.00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, Indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variables, C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme l'addition d'un taux usuel de référence et d'une marge en pourcentage)

(4) Mentionner le ou les index (ex : Euribor 3 mois ...);

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle; M : mensuelle; B : bimestrielle; S : semestrielle; T : trimestrielle; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			I.C.N.E. de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit												
00001177950 - Enfouissement rue des Etangs	N	0.00		30 853.51	3.00	F		0.950	7 532.76	364.67		0.00
TOTAL		0.00		30 853.51					7 532.76	364.67		0.00
TOTAL GENERAL		0.00		30 853.51					7 532.76	364.67		0.00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture"

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêts : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est à dire un taux qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage)

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

### B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Néant</b>														
<b>Total</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne-conduire) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.

(7) Coût de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

### B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Type d'indice sous-jacent		1 - Indices en Euros.	2 - Indices inflation française ou zone Euro ou écart entre ces indices.	3 - Ecart d'indices zone Euro.	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone Euro.	5 - Ecart d'indices hors zone Euro	6 - Autres indices
Type de structure de l'emprunt							
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel).	Nombre de Produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100.00					
	Montant en Euros	30 853.51					
B - Barrière simple. Pas d'effet levier.	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
C - Option d'échange (swaption)	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé.	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
E - Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
F - Autres types de structure	Nombre de Produits						0
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

Instruments de ouverture  (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'options
			// // // // //	NEANT				// // // // //	// // // // //	// // // // //			

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle; B : bimestrielle; S : semestrielle; T : trimestrielle; X : autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

Instrument de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert (1)	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen de taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 - DETTE SUR EMPRUNT - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN  
AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u>					
NEANT					
<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>					

- (1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert de contrat.  
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.  
(3) Il s'agit des intérêts au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES</b>	<b>B1.7</b>

### B1.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLE	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8.1</b>

**B8.1 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L2311-7 du CGCT)**

Art. (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
65748		PAQUES BROCANTE NOEL	MAISSEMY EN FETE		300.00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention

(2) Dénomination ou numéro de la subvention

(3) Objet pour lequel est versée la subvention

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>Etat du personnel au 31 décembre (Année N)</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>Filière Technique</b>							
ADJOINT TECHNIQUE	C	0	1	1	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL Filière Technique</b>		0	1	1	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL GENERAL (Hors emplois fonctionnels)</b>		0	1	1	0.00	0.00	0.00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex CDD 6 mois) recrutement à mi année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>Etat du personnel au 31 décembre (Année N)</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

Agents Non Titulaires en Fonction au 01/01/N	Catégories (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement (4)	Nature (5)
<b>Agents occupant un emploi non-permanent</b>						
1	C	ADM	0		3-3-3°	CDD
2	C	TECH	0		3-3-5°	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>	3					

(1) Catégories : A, B ou C

(2) Secteurs

- ADM: Administratif
- TECH: Technique
- URB: Urbanisme (dont aménagement urbain)
- S: Social
- MS: Médico-social
- MI: Médico technique
- SP: Sportif
- CULT: Culturel
- ANIM: Animation
- PM: Police
- OTR: Missions non rattachables à une filière

(3) Rémunération : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non-complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
- A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A : Autres" et feront l'objet d'une précision. (ex : contrat aidé)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
	Dépenses hors charges transférées (A)	7 565.00	7 532.76
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	7 565.00	7 532.76
1641	Emprunts en euros	7 565.00	7 532.76
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
165	Dépôts et cautionnements reçus		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 532.76		18 415.67	25 948.43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE - RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
	<b>Ressources propres externes (a)</b>		2 886.80
1022	Fonds d'investissement		2 886.80
10222	F.C.T.V.A.		2 601.62
10226	Taxe d'aménagement		285.18
	<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>	24 632.55	5 308.00
28	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</b>	5 309.00	5 308.00
2804112	Bâtiments et installations	5 309.00	5 308.00
024	Produits de cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement	19 323.55	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres</b>	8 194.80			8 152.10	16 346.90

	Montant	
<b>Dépenses à recouvrir par des ressources propres</b>	II	25 948.43
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	16 346.90
<b>Solde</b>	V = IV-II (3)	-9 601.53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENTS AFFERENTS</b>	<b>C2.1</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercices au-delà de N)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DES CREDITS DE PAIEMENTS AFFERENTS</b>	<b>C2.2</b>

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>D1</b>

**B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

Libellé de la recette :

Restes à employer au 01/01/N			
Recettes			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
Total Recettes			
Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
Total Dépenses			
Restes à employer au 31/12/N			

Restes à employer au 01/01/N		Restes à employer au 31/12/N	
Total Recettes		Total Dépenses	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D2</b>

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)
	NEANT			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX</b>	<b>D4</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de le conseil municipal (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produits votés par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Taxe d'Habitation</b>						
Taxe Foncière sur Bâti	146 900		43.8900		64 474	
Taxe Foncière sur Non-Bâti	45 100		22.7500		10 260	
Cotisation Foncière entreprises						
Total	192000				74734	

# Tableau des emplois de l'établissement MAIRIE DE MAISSEMY 210204285 00014 [158-00]

## Filière : Administrative

Catégorie	Cadre d'emploi	Grade	Nombre de postes pourvus			Vacants	Total en E.T.P.
			E.T.P.	en Réel	dont TNC		
A	SECRETAIRES DE MAIRIE ADMINISTRATEURS	SECRETAIRE DE MAIRIE	0.34	1	1	0.00	0.34
		ADMINISTRATEUR	1.00	1	0	0.00	1.00
C	ADJOINTS ADMINISTRATIFS	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	0.17	1	1	0.00	0.17
		ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	0.80	2	2	0.00	0.80
TOTAL DANS LA FILIERE			2.31	5	4	0.00	2.31

## Filière : Technique

Catégorie	Cadre d'emploi	Grade	Nombre de postes pourvus			Vacants	Total en E.T.P.
			E.T.P.	en Réel	dont TNC		
C	ADJOINTS TECHNIQUES	ADJOINT TECHNIQUE	1.00	4	4	0.00	1.00
TOTAL DANS LA FILIERE			1.00	4	4	0.00	1.00

TOTAL GENERAL	3.31	9	8	0.00	3.31
---------------	------	---	---	------	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

**A - ARRÊTÉS - SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice	<input type="text" value="09"/>
Nombre de membres présents	<input type="text" value="06"/>
Nombre de suffrages exprimés	<input type="text" value="07"/>
VOTES :	
Contre	<input type="text"/>
Abstentions	<input type="text"/>
Pour	<input type="text" value="07"/>
Date de convocation :	<input type="text" value="08/03/2024"/>

Présenté par Le Maire,

A MAISSEMY, le 19 Mars 2024



Délibéré par le conseil municipal réuni en session Ordinaire

A MAISSEMY, le 19 Mars 2024  
Les membres du conseil municipal,

*M. Gardin*

*Dalouze*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la réception en \_\_\_\_\_ préfecture, le \_\_\_\_\_ et de la publication le \_\_\_\_\_

A MAISSEMY, le \_\_\_\_\_